

Leleux Press Review

Tuesday 29/9/2015



<p>B20 Intraday</p>	<p style="text-align: center;">BEL 20 (Belgium)</p> <table border="1"> <tr> <td>Last Price</td> <td>3317,89</td> <td>Minimum Price</td> <td>1046,07 (02/09/1992)</td> <td>Maximum Price</td> <td>4759,01 (23/05/2007)</td> </tr> <tr> <td>Gainers</td> <td>0</td> <td>Losers</td> <td>20</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>DELTA LLOYD</td> <td></td> <td>7,08</td> <td>-8,13%</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>UMICORE (BE)</td> <td></td> <td>33,30</td> <td>-4,10%</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>UCB (BE)</td> <td></td> <td>71,17</td> <td>-3,19%</td> </tr> </table>	Last Price	3317,89	Minimum Price	1046,07 (02/09/1992)	Maximum Price	4759,01 (23/05/2007)	Gainers	0	Losers	20					DELTA LLOYD		7,08	-8,13%			UMICORE (BE)		33,30	-4,10%			UCB (BE)		71,17	-3,19%
Last Price	3317,89	Minimum Price	1046,07 (02/09/1992)	Maximum Price	4759,01 (23/05/2007)																										
Gainers	0	Losers	20																												
		DELTA LLOYD		7,08	-8,13%																										
		UMICORE (BE)		33,30	-4,10%																										
		UCB (BE)		71,17	-3,19%																										
<p>CAC 40 (France)</p>	<p style="text-align: center;">CAC 40 (France)</p> <table border="1"> <tr> <td>Last Price</td> <td>4357,05</td> <td>Minimum Price</td> <td>2693,21 (23/09/2011)</td> <td>Maximum Price</td> <td>7347,94 (21/10/2009)</td> </tr> <tr> <td>Gainers</td> <td>0</td> <td>Losers</td> <td>40</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>ARCELORMITTAL (NL)</td> <td></td> <td>4,62</td> <td>-8,26%</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>KERING</td> <td></td> <td>139,70</td> <td>-5,38%</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>PEUGEOT SA</td> <td></td> <td>12,41</td> <td>-5,23%</td> </tr> </table>	Last Price	4357,05	Minimum Price	2693,21 (23/09/2011)	Maximum Price	7347,94 (21/10/2009)	Gainers	0	Losers	40					ARCELORMITTAL (NL)		4,62	-8,26%			KERING		139,70	-5,38%			PEUGEOT SA		12,41	-5,23%
Last Price	4357,05	Minimum Price	2693,21 (23/09/2011)	Maximum Price	7347,94 (21/10/2009)																										
Gainers	0	Losers	40																												
		ARCELORMITTAL (NL)		4,62	-8,26%																										
		KERING		139,70	-5,38%																										
		PEUGEOT SA		12,41	-5,23%																										
<p>AEX (Nederland)</p>	<p style="text-align: center;">AEX (Nederland)</p> <table border="1"> <tr> <td>Last Price</td> <td>412,32</td> <td>Minimum Price</td> <td>194,99 (09/03/2009)</td> <td>Maximum Price</td> <td>806,41 (21/10/2009)</td> </tr> <tr> <td>Gainers</td> <td>0</td> <td>Losers</td> <td>25</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>ARCELORMITTAL (NL)</td> <td></td> <td>4,62</td> <td>-8,26%</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>DELTA LLOYD</td> <td></td> <td>7,08</td> <td>-8,13%</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>ALTICE</td> <td></td> <td>20,94</td> <td>-5,44%</td> </tr> </table>	Last Price	412,32	Minimum Price	194,99 (09/03/2009)	Maximum Price	806,41 (21/10/2009)	Gainers	0	Losers	25					ARCELORMITTAL (NL)		4,62	-8,26%			DELTA LLOYD		7,08	-8,13%			ALTICE		20,94	-5,44%
Last Price	412,32	Minimum Price	194,99 (09/03/2009)	Maximum Price	806,41 (21/10/2009)																										
Gainers	0	Losers	25																												
		ARCELORMITTAL (NL)		4,62	-8,26%																										
		DELTA LLOYD		7,08	-8,13%																										
		ALTICE		20,94	-5,44%																										
<p>DAX (Deutschland)</p>	<p style="text-align: center;">DAX (Deutschland)</p> <table border="1"> <tr> <td>Last Price</td> <td>9483,55</td> <td>Minimum Price</td> <td>438,38 (18/03/2002)</td> <td>Maximum Price</td> <td>636497,44 (18/03/2011)</td> </tr> <tr> <td>Gainers</td> <td>1</td> <td>Losers</td> <td>29</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>BEIERSDORF (DE)</td> <td>77,16</td> <td>▲ +0,66%</td> <td>VOLKSWAGEN AG PRIV (</td> <td>99,30</td> <td>-7,45%</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>DEUTSCHE BANK (DE)</td> <td>23,52</td> <td>-4,68%</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>K+S AG NA O.N. (DE)</td> <td>29,51</td> <td>-4,54%</td> </tr> </table>	Last Price	9483,55	Minimum Price	438,38 (18/03/2002)	Maximum Price	636497,44 (18/03/2011)	Gainers	1	Losers	29			BEIERSDORF (DE)	77,16	▲ +0,66%	VOLKSWAGEN AG PRIV (99,30	-7,45%				DEUTSCHE BANK (DE)	23,52	-4,68%				K+S AG NA O.N. (DE)	29,51	-4,54%
Last Price	9483,55	Minimum Price	438,38 (18/03/2002)	Maximum Price	636497,44 (18/03/2011)																										
Gainers	1	Losers	29																												
BEIERSDORF (DE)	77,16	▲ +0,66%	VOLKSWAGEN AG PRIV (99,30	-7,45%																										
			DEUTSCHE BANK (DE)	23,52	-4,68%																										
			K+S AG NA O.N. (DE)	29,51	-4,54%																										
<p>DJIA Intraday</p>	<p style="text-align: center;">Dow Jones Industries (United States)</p> <table border="1"> <tr> <td>Last Price</td> <td>16104,08</td> <td>Minimum Price</td> <td>0,20 (21/10/2011)</td> <td>Maximum Price</td> <td>19737,03 (02/11/2011)</td> </tr> <tr> <td>Gainers</td> <td>1</td> <td>Losers</td> <td>29</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>JOHNSON & JOHNSON</td> <td>91,37</td> <td>▲ +0,40%</td> <td>VISA INC</td> <td>67,20</td> <td>-4,93%</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>GOLDMAN SACHS (US)</td> <td>173,02</td> <td>-3,78%</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>PFIZER (US)</td> <td>30,82</td> <td>-3,35%</td> </tr> </table>	Last Price	16104,08	Minimum Price	0,20 (21/10/2011)	Maximum Price	19737,03 (02/11/2011)	Gainers	1	Losers	29			JOHNSON & JOHNSON	91,37	▲ +0,40%	VISA INC	67,20	-4,93%				GOLDMAN SACHS (US)	173,02	-3,78%				PFIZER (US)	30,82	-3,35%
Last Price	16104,08	Minimum Price	0,20 (21/10/2011)	Maximum Price	19737,03 (02/11/2011)																										
Gainers	1	Losers	29																												
JOHNSON & JOHNSON	91,37	▲ +0,40%	VISA INC	67,20	-4,93%																										
			GOLDMAN SACHS (US)	173,02	-3,78%																										
			PFIZER (US)	30,82	-3,35%																										

Leleux Press Review

Tuesday 29/9/2015

BCRA - BACCARAT - EUR

Baccarat: forte réduction des pertes semestrielles.

Cercle Finance (28/09/2015)

(CercleFinance.com) - Baccarat a rapporté ce lundi après Bourse avoir enregistré une perte nette part du groupe de 916.000 euros au 30 juin, très inférieure à celle de 6,7 millions déplorée un an auparavant.

La perte opérationnelle courante du spécialiste des produits en cristal haut-de-gamme a elle aussi été notablement réduite, passant d'environ 5,5 millions d'euros à 2,3 millions, tandis que l'Ebitda s'est établi à 1,4 million, contre - 2,4 millions à la fin du premier semestre 2014.

Le chiffre d'affaires est pour sa part ressorti en baisse de 3,5% à 66,1 millions (-8,9% à devises constantes), mais affiche une progression de 3,5% sur le seul deuxième trimestre.

'Dans un environnement macroéconomique encore instable, l'année 2015 se caractérisera par la poursuite de la mise en oeuvre des plans d'actions stratégiques amorcés tant sur la construction des collections, l'optimisation de nos circuits logistiques et d'approvisionnement de nos clients, que sur les opérations marketing ciblées et dans un contexte de gestion rigoureuse des coûts', a indiqué Baccarat, qui a en outre annoncé 'plusieurs temps forts sur les prochains mois'.

Outre la mise en service d'un nouveau four, 4 nouveaux points de vente seront en effet ouverts, dont 2 flagships en propre à Paris et Beijing (Chine), un à Djeddah (Arabie Saoudite) et le dernier à Séoul (Corée du Sud), celui-ci marquant l'entrée pour Baccarat sur un nouveau territoire porteur pour les activités de luxe.



COH - COHERIS - EUR

Coheris: amélioration des résultats au 30 juin.

Cercle Finance (28/09/2015)

(CercleFinance.com) - Coheris a annoncé ce soir la réduction de sa perte nette de 190.000 euros au 30 juin en glissement annuel à 800.000 euros.

La perte opérationnelle courante est, elle, passée de - 610.000 à - 460.000 euros.

L'activité a en revanche substantiellement ralenti, le chiffre d'affaires ayant reculé de quelque 700.000 euros à 6,8 millions.

'L'exercice 2015 se présente comme nous l'avions prévu en matière de saisonnalité', a néanmoins tempéré la PDG Nathalie Rouvet Lazare, qui souligne également l'optimisation et l'intégration de ses solutions, l'innovation et les gains de nouveaux clients, qui ouvrent ainsi de nouvelles perspectives au groupe. Alors que la perte nette aurait été de 650.000 euros hors impact du déménagement, l'impact positif de ce dernier sur les comptes sera par ailleurs pleinement effectif dès le second semestre.

La trésorerie nette atteignait pour sa part 2,36 millions d'euros à fin juin, en amélioration par rapport au 31 décembre 2014 (2 millions). Au bout du compte, Coheris retrouve également une capacité d'autofinancement à l'équilibre sur le premier semestre 2015.

Enfin, le groupe a étendu sa gamme avec un moteur de recommandation temps réel incluant des algorithmes sociaux et collaboratifs auto-apprenants ('Machine Learning'), ce qui va favoriser son développement dans l'univers du digital, et a annoncé la semaine dernière la signature d'un partenariat avec Orange Business Services associant leurs savoir-faire dans le cloud.



SAFOR - SAFE ORTHOPAEDICS - EUR

Safe Orthopaedics: creusement des pertes au premier semestre

Cercle Finance (28/09/2015)

(CercleFinance.com) - Safe Orthopaedics a annoncé ce lundi soir avoir enregistré une perte nette d'un peu plus de 2,7 millions d'euros au premier semestre, contre -2,4 millions un an plus tôt.

La perte opérationnelle courante de la société proposant des gammes innovantes d'implants stériles associés à leurs instruments de pose à usage unique pour la chirurgie du dos a de son côté atteint quelque 3 millions d'euros, soit une hausse de 600.000 euros comparativement aux 6 premiers mois de l'exercice clos.

Le chiffre d'affaires est en revanche passé de 1 à 1,3 million d'euros et une levée de fonds réalisée auprès d'Invent Partners, actionnaire historique, a permis à Safe Orthopaedics de lever 3,2 millions d'euros en juillet dernier afin de financer l'accélération de la croissance commerciale et les efforts de Recherche et Développement.

Le groupe disposait en conséquence d'une trésorerie de 8,1 millions d'euros à fin août, contre 6 millions au 30 juin et 8 millions au 31 mars 2015.

'Nous avons au cours de ce premier semestre activement poursuivi notre stratégie de développement produits et d'innovation avec le lancement de 2 nouvelles vis : la vis fenestrée et la vis Auto-Adjust. La réussite des premières chirurgies utilisant ces nouveaux implants associée à l'instrumentation à usage unique de Safe Orthopaedics attestent de la pertinence et de la qualité de nos produits. Le nombre de chirurgies réalisées avec nos produits sur le semestre a plus que triplé par rapport au premier semestre 2014, confirmant la pénétration du marché et l'adoption par les chirurgiens', s'est félicité Yves Vignancour, directeur général du groupe.



Leleux Press Review

Tuesday 29/9/2015

ERYP - ERYTECH PHARMA - EUR

Erytech Pharma: la perte nette PDG a doublé au 1S.

Cercle Finance (28/09/2015)

(CercleFinance.com) - Erytech Pharma a déploré une perte nette de quelque 6,5 millions d'euros au 30 juin, contre environ 3,2 millions un an plus tôt.

'Cette augmentation de 3,3 millions d'euros est due principalement à la hausse de 4,4 millions d'euros des frais opérationnels (dépenses R&D et frais de structure et généraux)', a indiqué la société biopharmaceutique, qui a néanmoins précisé que 'cette augmentation des frais opérationnels a été en partie compensée par une croissance de 0,8 million d'euros du résultat opérationnel et par une progression de 0,3 million d'euros du résultat financier'.

Les produits des affaires courantes sont pour leur part ressortis à 1,474 million d'euros, contre 722.000 euros au terme des 6 premiers mois de l'exercice clos, alors que le montant de la trésorerie nette utilisée au premier semestre 2015 s'est élevé à 5,9 millions d'euros, principalement sous l'effet de la trésorerie consommée par les activités opérationnelles, en raison des efforts consacrés par Erytech Pharma à ses programmes de R&D ainsi que de l'augmentation des frais de structure et généraux. Les liquidités et disponibilités figurant au bilan de la société s'élevaient à 31 millions d'euros au 30 juin 2015, contre 37 millions au 31 décembre 2014.

'Avec le dépôt de notre demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) pour notre produit candidat phare dans sa première indication en Europe, mais aussi la poursuite de notre stratégie de développement visant à étendre les indications de GRASPA et à assurer son lancement aux États-Unis, ainsi que les avancées significatives de notre portefeuille clinique, préclinique et de notre plate-forme technologique, Erytech Pharma se prépare maintenant à une nouvelle phase de croissance. Avec ces éléments clés de notre stratégie en place, nous nous donnons pour ambition de devenir la première société biopharmaceutique au monde à assurer à la fois le développement, la fabrication et la commercialisation de thérapies innovantes fondées sur notre plateforme Erycaps pour lutter contre des formes rares de cancers et des maladies orphelines', a commenté Gil Beyen, PDG du groupe.

ERYTECH PHARMA Historic



ALESK - ESKER - EUR

Convention USF 2015 à Lyon : Esker confirme son positionnement

Thomson Reuters (28/09/2015)

Communiqué de Presse

SAP - Dématérialisation - USF Convention USF 2015 à Lyon : Esker confirme son positionnement dans l'écosystème SAP en tant que partenaire Platinum Lyon, le 28 septembre 2015 - Esker sera partenaire Platinum de la Convention des Utilisateurs SAP® Francophones (USF) 2015, une des principales conventions informatiques en France*, qui aura lieu les 7 et 8 octobre prochains à Lyon (Centre de Congrès). Un partenariat qui prend cette année une dimension majeure pour l'éditeur puisque la convention a lieu à Lyon et qu'elle est marquée par les anniversaires conjoints des 30 ans d'Esker et des 25 ans de l'USF.

Avec près de 3 000 membres représentant plus de 450 entreprises et administrations, l'USF constitue, depuis 25 ans, le plus important club d'utilisateurs en France dans le domaine informatique. Partenaire agréé SAP depuis 15 ans avec plus de 500 clients dans le monde ayant intégré ses solutions à leur système SAP, Esker fait partie des partenaires privilégiés de l'USF. La Convention USF 2015 sera l'occasion pour le groupe de construction naval STX France, de présenter son retour d'expérience, en tant qu'utilisateur de SAP et des solutions Esker, sur la mise en place d'une solution de dématérialisation des factures fournisseurs en mode Cloud. Utilisateur SAP depuis fin 2013, c'est d'ailleurs grâce à la Convention des Utilisateurs SAP Francophones que STX France a fait la connaissance d'Esker. « La Convention USF est un événement majeur pour Esker. Nous apprécions ces deux jours de rencontres entre professionnels de l'écosystème SAP, fonctionnels et techniques, qui ont la volonté de faire avancer l'environnement SAP. En tant qu'éditeur lyonnais, partenaire, utilisateur et fournisseur de SAP, nous sommes ravis d'être à nouveau sponsor Platinum de la Convention USF, qui plus est pour l'édition 2015 qui aura lieu à Lyon. Il s'agit pour nous d'une occasion supplémentaire de rencontrer nos clients et prospects dans un cadre convivial, et d'être au cœur de leurs préoccupations en leur apportant des réponses avec nos solutions de dématérialisation dédiées SAP », explique Thomas Honegger, Directeur de la filiale France d'Esker.

+----- * Esker sera présent à la Convention USF 2015 sur le Stand 35 * Et animera un atelier le mercredi 7 octobre de 14h30 à 15h15 : « Dématérialisation des factures fournisseurs en mode Cloud d'expérience de STX France » Plus d'informations sur www.usf.fr/convention-usf-2015.php +-----

* Événement annuel de référence de l'ensemble de l'écosystème SAP francophone, la convention annuelle de l'USF est une des principales conventions informatiques en France. Elle réunira début octobre à Lyon 86 partenaires exposants, 70 ateliers de retours d'expérience clients, 7 conférences plénières, 1 700 visiteurs cumulés attendus sur les 2 jours de l'événement.

Communiqué de Presse

A propos de l'USF L'association des utilisateurs francophones des solutions SAP est une association 1901 ayant pour objectif l'échange de connaissances et le partage d'expériences entre les utilisateurs francophones de toutes les solutions SAP et les personnes intéressées par ce domaine ainsi que l'influence sur l'éditeur SAP.

Indépendante financièrement, elle est dirigée par un Conseil d'Administration, actuellement composé de 17 membres, et présidé depuis la 6ème année consécutive par Claude Molly-Mitton, de l'Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat (AIFE - Ministère des Finances et des Comptes Publics).

L'USF organise également chaque année deux événements principaux, qui ont pour fil rouge, en 2015, « le monde digital de 2015 à 2025 » :

le Printemps de l'USF s'est tenu le 17 mars à Paris (événement exclusivement réservé aux membres de l'USF),

la Convention USF aura lieu les 7 et 8 octobre 2015 à Lyon. L'association y fêtera son 25ème anniversaire.

L'USF est l'un des membres fondateurs et les plus actifs du SUGEN (SAP User-Group Executive Network), le réseau mondial créé en 2007 et représentant actuellement 18 des principaux clubs utilisateurs SAP de par le monde.

L'USF en chiffres, c'est :

Près de 3 000 membres représentants plus de 450 entreprises et administrations, dont 73% des entreprises du CAC 40, 62% de celles du SBF 120, et 50 organismes publics,

2 806 participants aux 109 réunions annuelles (hors événements) organisées par 47 Commissions et Groupes de Travail animés par 65 bénévoles actifs,

1 700 visiteurs cumulés sur 2 jours et 66 ateliers lors de l'édition 2014 de la Convention USF,

Une publication majeure tous les 2 mois (Livres Blancs, Notes de Perspectives,...).

À propos d'Esker Esker est un des principaux éditeurs mondiaux de solution de dématérialisation des documents en mode Cloud.

Parce que l'utilisation du papier pénalise encore trop les entreprises, Esker leur permet de dématérialiser le traitement de leurs documents de gestion : commandes d'achats, factures fournisseurs, commandes clients, factures clients, réclamations clients. Ses solutions logicielles sont adaptées à tous les environnements : géographiques, réglementaires, technologiques.

Les solutions d'Esker sont utilisées par plus de 11 000 clients dans le monde, des ETI aux grands groupes, parmi lesquels Arkadin, le Groupe Bel, bioMérieux, Bayer, Direct Energie, Léa Nature, Sanofi, Staci, Vaillant Group, ou encore Whirlpool.

Avec un chiffre d'affaires de 46,1 millions d'euros en 2014, dont 65% issu de ses solutions Cloud, Esker se positionne comme le 21(ème) éditeur de logiciels français et 3(ème) en région Rhône-Alpes selon le classement Truffle 100 France 2014. ... (truncated) ...



ERYP - ERYTECH PHARMA - EUR

ITS Group: bénéfice net PDG divisé par 3 au 1S.

Cercle Finance (28/09/2015)

(CercleFinance.com) - ITS Group a fait état ce lundi après Bourse d'un bénéfice net part du groupe de 636.000 euros au 30 juin, contre près de 2 millions un an plus tôt.

Le bénéfice opérationnel courant de l'ESN spécialisée dans le développement durable des infrastructures IT est de son côté ressorti à 1,5 million d'euros, à comparer avec environ 2 millions au terme des 6 premiers mois de l'exercice clos.

Cette évolution s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs défavorables concentrés sur cette période, a expliqué le groupe, qui a notamment souligné que les prestations d'infogérance et d'assistance technique ont été pénalisées par le recul de 3 points du taux d'activité' et que 'le début du semestre a été marqué par certaines fins de contrats et par le démarrage de nouvelles affaires majeures en fin de semestre'.

'Ce phénomène a été accentué par la poursuite stratégique des recrutements (productifs et non productifs) pour faire face à la croissance future et par quelques contrats au forfait moins rentables', a poursuivi ITS Group, qui a cependant assuré évoluer actuellement dans une bonne dynamique, comme un témoignent la signature récente de contrats importants et le renforcement de la visibilité pour les mois qui viennent.

Le groupe table ainsi sur un fort rebond des résultats au second semestre, plus en phase avec ses fondamentaux, considérant un démarrage de la période 'avec des indicateurs nettement mieux orientés, notamment concernant le taux d'activité, et une visibilité renforcée avec l'entrée en production de contrats majeurs dans les secteurs bancaire et énergétique'.

ITS Group anticipe un fort rebond de sa marge opérationnelle sur les activités d'infogérance et d'assistance technique déjà visible sur les premiers mois du semestre. Sur la partie négoce, le second semestre devrait en outre bénéficier de la saisonnalité plus favorable avec des facturations élevées en décembre, et donc une meilleure absorption des coûts.

Fort de son positionnement sur les thématiques porteuses du marché, ITS Group entend ainsi enclencher à partir de ce second semestre une nouvelle dynamique de croissance vertueuse après avoir doublé de taille en 2014. Le groupe a enfin indiqué qu'il continuera d'allier croissance organique et croissance externe, avec l'objectif de se renforcer sur ses métiers les plus porteurs.



CAFO - CAFOM - EUR

Cafom: accord majeur avec ses partenaires bancaires.

Cercle Finance (28/09/2015)

(CercleFinance.com) - Le Groupe Cafom annonce la signature d'un accord majeur avec ses partenaires bancaires. Cet accord permettra de donner au Groupe les moyens de mener son plan de développement, notamment dans le cadre de la stratégie de croissance de la marque Habitat et de la consolidation de ses positions outre-mer.

L'accord porte sur le financement bancaire moyen terme de 12,1 ME destiné à refinancer la dette Senior contractée en juillet 2012 dans le cadre de l'acquisition d'Habitat et un crédit bancaire d'Habitat. Ce nouvel emprunt, d'une durée de 5 ans à taux fixe, allonge de 2 ans la maturité de cette dette.

Il porte aussi sur un crédit d'investissement de 14 ME sur 5 ans libéré en deux tranches (tranche A de 8 ME en octobre 2015 et tranche B de 6 ME mobilisable à compter de mars 2016) à taux variable.

Bpifrance a accordé au Groupe un Prêt Croissance de 2 ME sur 7 ans à taux fixe assorti d'un différé de remboursement en capital de 2 ans.

Les engagements financiers à moyen et long terme s'élèveront à 42 ME et représenteront plus de 80% de l'endettement financier net du Groupe Cafom.



CGM - CEGEDIM - EUR

Cegedim: dans le vert au premier semestre.

Cercle Finance (28/09/2015)

(CercleFinance.com) - Dévoilés ce lundi soir, les résultats semestriels de Cegedim ont été marqués par un bénéfice net part du groupe de 24,2 millions d'euros, à comparer avec une perte de 17,4 millions un an auparavant.

Le bénéfice opérationnel courant de la société innovante de technologies et de services spécialisée dans la gestion des flux numériques de l'écosystème santé et BtoB est, lui, ressorti en progression de 9,4% à 19,2 millions d'euros, tandis que l'Ebitda affiche une croissance de 10,4% à 40,3 millions.

Déjà publié, le chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies s'est pour sa part établi à 246,1 millions d'euros au 30 juin, en augmentation de 3,2% en données publiées et de 1,1% en données organiques.

Les objectifs annuels ont été réitérés. Cegedim confirme ainsi table sur une croissance organique de son chiffre d'affaires des activités poursuivies de 2,5% et de 10% de son Ebit courant. Le groupe n'anticipe par ailleurs pas d'acquisitions significatives en 2015 et ne communique ni prévisions, ni estimations du bénéfice.



ASK - ASK - EUR

ASK: anticipe une activité plus soutenue au 2nd semestre.

Cercle Finance (28/09/2015)

(CercleFinance.com) - ASK a généré un chiffre d'affaires consolidé de 17,6 millions d'euros au 30 juin, soit 2,7 millions de moins qu'au terme des 6 premiers mois de l'exercice clos.

En données proforma, c'est-à-dire en intégrant ASK IntTAG au 1er janvier net des éliminations internes, les revenus se sont élevés à 18,2 millions d'euros, à comparer avec 22,6 millions.

L'EBITDA s'inscrit en recul à (3,0) ME au 1er semestre 2015, contre (0,1) ME un an plus tôt. Le résultat opérationnel s'élève à (6,5) ME, contre (1,4) ME au 1er semestre 2014.

Le résultat net part du groupe ressort à (6,8) ME au 1er semestre 2015, contre (2,7) ME pour la même période en 2014. La trésorerie disponible s'élevait à 3,5 ME, contre 4,3 ME à la fin du dernier exercice.

ASK anticipe une activité plus soutenue au 2nd semestre, comparativement à la première moitié de l'exercice.



ALCRB - CARBIOS - EUR

CARBIOS participe à la 15ème édition du European Large & Mid

Thomson Reuters (28/09/2015)

CARBIOS participe à la 15(ème) édition du European Large & MidCap Event

Les 7 & 8 octobre 2015, au Palais Brongniart (Paris)

Clermont-Ferrand, France, 28 septembre 2015 - CARBIOS (NYSE Alternext Paris :ALCRB), société innovante de chimie verte développant des technologies disruptive pour la valorisation des déchets plastiques et la production de bio-polymères, annonce sa participation au European Large & MidCap Event, qui setiendra les 7 et 8 octobre 2015 au Palais Brongniart (Paris).

Jean-Claude LUMARET, Directeur Général, et Emmanuel MAILLE, Directeur Stratégie et Développement, vous donnent rendez-vous sur le stand Invest Securities pour vous présenter l'actualité de la société et ses tout derniers projets, dont le lancement de son pilote plasturgie annoncé le 16 septembre dernier.

A propos de CARBIOS

CARBIOS est une société innovante spécialisée en chimie verte dont les solutions biologiques répondent aux nouveaux défis environnementaux et de développement durable auxquels sont confrontés les industriels. CARBIOS a acquis les résultats de travaux menés depuis plusieurs années par des laboratoires publics et privés et les a utilisés comme un socle pour développer de nouveaux bioprocédés industriels qui visent à optimiser les performances techniques, économiques et environnementales des polymères (matériaux thermoplastiques, fibres synthétiques ou alimentaires) en exploitant les propriétés biologiques de catalyseurs (enzymes). Dans un premier temps, CARBIOS a choisi de concentrer ses efforts sur un segment essentiel, la plasturgie. Sa stratégie de développement repose sur un modèle économique de création de valeur industrielle qui consiste à cibler des marchés attractifs, développer des bioprocédés compétitifs. Elle les licenciera auprès de partenaires industriels, acteurs-clés de ces marchés, qui en assureront l'exploitation et la commercialisation. CARBIOS bénéficie du soutien de Truffle Capital, acteur européen du capital-investissement. CARBIOS a été créée en 2011 et est animée, depuis sa création, par la Holding Incubatrice Chimie Verte. CARBIOS bénéficie de la qualification « Jeune Entreprise Innovante » de Bpifrance (ex Oseo) et est éligible à l'investissement des Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI).

Pour en savoir plus : www.carbios.fr

CARBIOS est éligible au PEA-PME

Contacts : Alize RP CARBIOS Caroline Carmagnol / Wendy Rigal Raquel Lizarraga
Relations Presse Directrice Relations Investisseurs +33 1 44 54 36 62 / +33 6 48 82 18 94 +33 1 53 83 09 63 / +33 6 42 01 14 92 carbios@alizerp.com raquel.lizarraga@carbios.fr



ALDR - DELTA DRONE - EUR

Delta Drone: rapprochement avec Fly-n-Sense.

Cercle Finance (28/09/2015)

(CercleFinance.com) - Delta Drone et Urgo Group annoncent la signature d'un accord pour le rachat d'au moins 90% du capital de la société Fly-n-Sense, un acteur historique du secteur des drones civils basé à Bordeaux. L'opération sera réalisée par le biais d'une augmentation de capital par voie d'ABS, émises au profit des actionnaires actuels de Fly-n-Sense.

Les BSA créés permettront aux actionnaires actuels de Fly-n-Sense de souscrire à une augmentation de capital de Delta Drone correspondant à un montant global de 4 ME. Fly-n-Sense apporte au nouvel ensemble son positionnement reconnu dans le secteur de la prévention et la surveillance des incendies de forêts, ainsi que dans le domaine de la viticulture. Au niveau de l'ingénierie des systèmes embarqués (systèmes de drones), les deux entreprises vont pouvoir mutualiser les coûts de R&D et offrir une gamme complète de solutions 'explique la direction de Delta Drone. Urgo Group devient actionnaire du nouvel ensemble. Delta Drone conserve son entière autonomie de gestion et Urgo Group n'exercera aucun mandat au sein du conseil d'administration de Delta Drone.



STNT - STENTYS-PROMESSES - EUR

Stentys: obtention d'un nouveau marquage 'CE'.

Cercle Finance (28/09/2015)

(CercleFinance.com) - Stentys a annoncé ce lundi après la clôture des marchés que son stent actif s'est vu attribuer le marquage 'CE' pour le traitement des artères sous le genou (BTK, 'Below-the-knee'), ce qui en fait le premier stent actif auto-expansif autorisé à la commercialisation en Europe dans cette indication.

Le marquage 'CE' a été délivré à la suite des excellents résultats du stent Stentys dans l'étude PES BTK-70, où ce dernier a permis d'éviter l'amputation chez 99% des 70 patients traités pour ischémie critique des membres inférieurs (CLI, 'Critical Limb Ischemia').

Dans les cas de CLI les plus sévères, lorsque l'apport d'oxygène est insuffisant et entraîne une nécrose des tissus du pied ou de la cheville, l'amputation est souvent la seule alternative. Afin d'éviter une telle issue, les chirurgiens élargissent l'artère à l'aide d'un ballonnet et implantent fréquemment un stent, a expliqué la société de technologie médicale. Et de souligner qu'environ 25% des diabétiques souffrent de CLI et que, selon la Fondation Internationale du Diabète (IDF), la population mondiale des diabétiques devrait passer de 387 millions en 2014 à près de 600 millions d'individus d'ici 2035.

'Avec le marquage 'CE' de notre stent, le premier en Europe qui combine les avantages de l'auto-expansion et de la libération de médicament dans cette indication, nous comptons formaliser de nouveaux partenariats de distribution pour un lancement commercial attendu en 2016', a indiqué Gonzague Issenmann, directeur général et co-fondateur de Stentys.



ING - INGENICO GROUP - EUR

Ingenico: nouveau Vice-Président Stratégie et M&A.

Cercle Finance (28/09/2015)

(CercleFinance.com) - Ingenico annonce la nomination de Grégory Lambertie au poste de Vice-Président Stratégie et M&A.

Grégory Lambertie sera en charge de la planification stratégique et de l'exécution des opérations de fusions acquisitions. Pierre-Antoine Vacheron a déclaré : 'Son expertise des banques d'affaires et des marchés financiers constituera un atout pour le groupe, en adéquation avec sa position de leader de l'industrie du paiement, ainsi que ses objectifs de développement.' Grégory Lambertie a débuté sa carrière en 2001 dans le département fusion et acquisitions de Lehman Brothers à Londres, avant de rejoindre le fonds de 'private equity' Trilantic Capital Partners (anciennement Lehman Brothers Merchant Banking).

En 2011, il intègre la banque d'affaires indépendante Ondra Partners en tant que Senior Banker, couvrant notamment le marché français.



AGS - AGEAS - EUR

Ageas présente sa stratégie pour les trois prochaines années

Thomson Reuters (28/09/2015)

Poursuivre le parcours de croissance - De Vision 2015 vers Ambition 2018* Ambition 2018, la nouvelle stratégie d'Ageas pour les trois ans à venir, prend appui sur les avancées signées grâce à Vision 2015 pour poursuivre l'accroissement du groupe en Europe et en Asie. * La priorité est donnée à 7 choix stratégiques et à 5 objectifs financiers, se fondant sur les atouts d'Ageas et anticipant les évolutions futures, qui permettront à Ageas de conserver sa position avantageuse en assurance sur les marchés d'élection.

Ageas a présenté aujourd'hui Ambition 2018, sa nouvelle stratégie pour les trois prochaines années. Cette stratégie s'inscrit dans la continuité, contient des choix stratégiques et des objectifs financiers nouveaux et actualisés, et définit une approche du client fondée sur l'innovation.

Après s'être profilé depuis 2009 comme un groupe d'assurance à part entière, Ageas s'est fixé pour objectif de se hisser à une identité plus précise et de conquérir son statut de compagnie d'assurance robuste en Europe et en Asie.

Avec des choix stratégiques et des objectifs financiers bien définis, le plan Vision 2015 lancé en septembre 2012 a permis à Ageas de devenir ce qu'il est aujourd'hui : un groupe d'assurance robuste, moins dépendant des revenus de placements, davantage présent sur les marchés à haute croissance et commercialisant un éventail diversifié de produits via divers canaux de distribution (voir page 3 : Informations complémentaires).

Ambition 2018 - Une croissance constante, via des choix stratégiques

Ambition 2018 se fonde sur les options et avancées stratégiques actuelles pour formuler des choix stratégiques et des objectifs financiers actualisés, qui tirent parti des récents succès d'Ageas. L'ambition est de conforter l'accroissement d'Ageas en Europe et en Asie, en tirant la quintessence des opportunités qui se présentent sur ces deux continents, tout en accroissant les engagements à long terme d'Ageas à l'égard de toutes ses parties prenantes. Ambition 2018 cimente les atouts d'Ageas : des partenariats win-win, un puissant ancrage local et une remarquable mutualisation des savoirs.

Ambition 2018 anticipe aussi, par plusieurs ajustements clés, les évolutions du secteur qui découleront des tendances sociétales et des progrès technologiques. Durant les trois prochaines années, Ageas se concentrera sur les 7 choix stratégiques suivants : * Se concentrer sur nos compétences en assurance en continuant à investir dans nos domaines de compétences, au bénéfice de nos clients et partenaires. * Servir nos partenaires et leurs clients, en renforçant nos relations durables au sein du secteur et en dehors. * Croître sur les marchés matures et émergents d'Europe et d'Asie, par une croissance sur les marchés existants et la saisie d'opportunités nouvelles, seuls ou en partenariat, afin de concrétiser un de nos objectifs majeurs : investir 25% de nos fonds propres dans les marchés en croissance. * Créer une expérience client positive à travers tous les canaux, grâce à une distribution omni-canal intégrée et cohérente. * Commercialiser une gamme diversifiée, en ciblant la croissance en non-vie et les produits clés de « protection » en vie. * Être proches de nos clients, en les considérant comme le fondement de toutes nos décisions, à chaque étape de la chaîne de valeur, en tirant parti de la technologie et d'une meilleure connaissance de nos clients. * Investir dans des synergies intelligentes, afin d'encourager l'innovation et la mutualisation des compétences, des données et des savoirs entre toutes nos entités. Pour mieux y parvenir, Ageas instaurera des Centres d'Expertises spécialisés dans nos différents métiers.

Ageas continuera à investir dans l'innovation, pour rester à la pointe de l'innovation technologique et anticiper les évolutions des comportements de consommation. Dans les trois années à venir, Ageas envisage d'investir EUR 75 millions par an dans l'innovation.

Les choix stratégiques et les investissements dans l'innovation sous-tendent les 5 objectifs financiers d'Ambition 2018, qui seront poursuivis en permanence par Ageas durant ces trois années : * Rendement sur capitaux propres en Assurance compris entre 11% et 13% (hors plus-values et moins-values latentes) * Ratio combiné Non-vie inférieur à 97% * Marges opérationnelles en Vie de 85-90 pb pour les produits garantis et de 40-45 pb pour les produits en unités de compte * Ratio d'assurance Solvency II de 175 % (voir ci-dessous) * Ratio d'attribution de dividende compris entre 40% et 50% du bénéfice net des activités d'assurance

Ambition 2018 est sous-tendue par les 6 valeurs d'Ageas : Dignes de confiance ; Au service de nos clients ; Fidèles à nos promesses ; Avec la volonté d'entreprendre ; En équipe ; Être proches, dans le monde entier.

Solvency II

Aujourd'hui, Ageas a présenté une situation actualisée de la mise en œuvre de la réglementation Solvency II, qui entrera en vigueur à partir de 2016. Ageas est prêt à adopter cette nouvelle réglementation et à effectuer son reporting conformément à ce nouveau cadre dès le début de l'année 2016.

Les principales conclusions relatives à la mise en œuvre de Solvency II par Ageas sont les suivantes : * Pour ses calculs, Ageas utilisera soit la Formule standard, soit un modèle interne qui est en phase ultime d'approbation par le régulateur. Ce modèle interne a recours à la correction pour volatilité prescrite par l'AEAPP (EIOPA). * Sur la base des calculs actuels et en tenant compte de l'appétence au risque actuelle et cible, Ageas vise un objectif de 175%. Les ratios de solvabilité trimestriels évolueront dans une plage articulée sur cet objectif, en fonction de l'évolution de paramètres extérieurs. Ageas suivra l'évolution de tous les paramètres, en étroite concertation avec les instances belges de dérégulation. * Les niveaux de solvabilité actuels et les sensibilités calculées permettront à Ageas de poursuivre ses politiques actuelles de remontée de capital et de dividendes.

Bart De Smet, CEO d'Ageas, a déclaré : 'Les résultats financiers et les avancées opérationnelles des trois dernières années attestent de ... (truncated) ...



ING - INGENICO GROUP - EUR

INGENICO GROUP: Grégory Lambertie joins Ingenico Group as VP

Thomson Reuters (28/09/2015)

Grégory Lambertie joins Ingenico Group as VP Strategy and M&A

Ingenico Group (Euronext: FR0000125346 - ING), the global leader in seamless payment, today announced the appointment of Grégory Lambertie as VP Strategy and M&A. Grégory Lambertie will be in charge of strategic planning and the execution of merger and acquisition activity. He will report to Pierre-Antoine Vacheron, EVP Strategy, Finance & Performance.

Pierre-Antoine Vacheron said: « I am pleased to welcome Grégory Lambertie. His expertise in investment banking and financial markets will be an asset for the group, aligned with its leading position in the payment industry, as well as its development objectives. »

Grégory Lambertie, 40, started his career in 2001 within the M&A department of Lehman Brothers' London offices. He then joined Trilantic Capital Partners, a private equity fund (formerly Lehman Brothers Merchant Banking). In 2011, he became Senior Banker at Ondra Partners, the independent investment bank, where he focused on French clients in particular. He was involved in many M&A, financing, and capital market operations in Europe, the United States, and Africa. Grégory Lambertie graduated from HEC before earning a public service section degree from Sciences Po.

About Ingenico Group Ingenico Group (Euronext: FR0000125346 - ING) is the global leader in seamless payment, providing smart, trusted and secure solutions to empower commerce across all channels, in-store, online and mobile. With the world's largest payment acceptance network, we deliver secure payment solutions with a local, national and international scope. We are the trusted world-class partner for financial institutions and retailers, from small merchants to several of the world's best known global brands. Our solutions enable merchants to simplify payment and deliver their brand promise. www.ingenico.com twitter.com/ingenico

Contacts Investors & Communication Communication Investors Stéphanie Constand-Atellian Cobra Taillefer
Caroline Alamy VP IR and External External Communication Investor Relations Manager
Manager caroline.alamy@ingenico.com stephanie.constand@ingenico.com cobra.taillefer@ingenico.com T./ +33 1 58 01 85 09 T./ +33 1 58 01 85 68 T./ +33 1 58 01 89 62



RAL - RALLYE - EUR

GO Sport: propose des articles de sport d'occasion en ligne.

Cercle Finance (28/09/2015)

(CercleFinance.com) - GO Sport annonce l'ouverture de sa plateforme en ligne d'articles de sport d'occasion.

GO Sport Occasion est un nouveau service accessible depuis le site e-commerce www.go-sport.fr, rubrique 'services'. Chaque particulier peut déposer son annonce gratuitement et l'envoi de l'article est à la charge du vendeur. Pour les professionnels, le dépôt de l'annonce est payant et l'envoi est également à la charge du vendeur. Tous les produits de sport sont présents : vélos, appareils de musculation, chaussures, textile, etc. GO Sport Occasion est une solution adaptée aux sportifs qui souhaitent s'équiper à moindre coût. L'interface web se veut simple et ergonomique, permettant aux internautes de trouver rapidement une offre adaptée à leurs besoins. indique Rachid Charki, Directeur e-commerce.



ALMAK - MEDIAGERANCE - EUR

Makheia: contrat pour Big Youth auprès d'Azzaro.

Cercle Finance (28/09/2015)

(CercleFinance.com) - Makheia Group annonce que son agence digitale Big Youth a été retenue pour accompagner la marque de parfums Azzaro dans la refonte de son site international. Le dispositif verra le jour en 2016.

'Big Youth va concevoir, avec les équipes d'Azzaro, ce nouvel écran qui permettra de porter le discours de la marque et de ses produits', explique le groupe de communication indépendant.

'Au programme également, un accompagnement sur la conception, la création et le déploiement d'un nouveau storytelling au travers d'un programme de Brand Content et d'activation (notamment sur les média sociaux)', poursuit-il.



DIS - WALT DISNEY CO - USD

Walt Disney: détient plus de 80% du capital d'Euro Disney.

Cercle Finance (28/09/2015)

(CercleFinance.com) - A la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée, le concert des sociétés contrôlées par Walt Disney détient 635.346.669 actions Euro Disney SCA, soit 81,10% du capital et des droits de vote du groupe exploitant le site de Disneyland Paris.

Euronext Paris et BNP Paribas ont fait connaître à l'AMF que, pendant la durée de l'offre initiée par le concert formé d'EDL Holding, Euro Disney Investments SAS et EDL Corporation SAS, EDL Holding a acquis 7.087.378 actions dans le cadre de la procédure de semi-centralisation et 61.584.251 actions sur le marché.

Cette offre publique d'achat simplifiée soit s'est déroulée du 2 avril au 24 septembre inclus, au prix de 1,25 euros par action Euro Disney SCA.



LLY - ELI LILLY (US) - USD

Eli Lilly: signe un accord transactionnel avec Sanofi.

Cercle Finance (28/09/2015)

(CercleFinance.com) - Sanofi annonce aujourd'hui avoir conclu un accord transactionnel avec Eli Lilly. Cet accord porte sur des brevets relatifs au Lantus SoloSTAR (insuline glargine) de Sanofi.

L'accord met un terme à une action en contrefaçon de brevets aux Etats-Unis concernant la demande d'autorisation de mise sur le marché d'un produit concurrent de Lantus SoloSTAR par Lilly.

'Sanofi et Lilly sont convenus de mettre un terme à cette action ainsi qu'aux autres procédures semblables dans le monde' indique le groupe. Lilly versera des redevances à Sanofi en contrepartie d'une licence portant sur certains brevets de Sanofi.

'Aux Etats-Unis, Lilly ne vendra pas son insuline glargine avant le 15 décembre 2016. L'accord ne porte pas sur Lantus sous forme de solution injectable en flacon, Toujeo ou des produits de combinaison' précise le groupe.



Leleux Press Review

Tuesday 29/9/2015

 <p>AB INBEV (BE) Historic</p>	<p>ABI - AB INBEV (BE) - EUR</p> <p>AB InBev: résiste avec des rumeurs d'offre sur SABMiller. Cercle Finance (28/09/2015)</p> <p>(CercleFinance.com) - AB InBev grappille 0,1% à Bruxelles tandis que SAB Miller s'adjuge 2,5% à Londres, alors que le premier pourrait mettre sur la table une offre ferme de 70 milliards de livres sterling sur le second cette semaine, selon le Sunday Times.</p> <p>Pour rappel, le géant de la bière a indiqué le 16 septembre dernier avoir l'intention de proposer une offre sur son concurrent d'origine sud-africaine, qui a déclaré en retour étudier l'offre au même titre que toutes celles qui pourraient lui être présentées.</p> <p>Selon les sources du journal britannique, des discussions 'amicales' auraient été engagées entre les deux groupes, mais SABMiller 'jouerait dur' sur la question du prix. Le Sunday Times souligne qu'un tel rapprochement créerait un géant pesant 177 milliards de livres.</p>
 <p>SANOFI Historic</p>	<p>SAN - SANOFI - EUR</p> <p>Sanofi: met un terme à une action en contrefaçon. Cercle Finance (28/09/2015)</p> <p>(CercleFinance.com) - Sanofi annonce aujourd'hui avoir conclu un accord transactionnel avec Eli Lilly. Cet accord porte sur des brevets relatifs au Lantus SoloSTAR (insuline glargine) de Sanofi.</p> <p>L'accord met un terme à une action en contrefaçon de brevets aux Etats-Unis concernant la demande d'autorisation de mise sur le marché d'un produit concurrent de Lantus SoloSTAR par Lilly.</p> <p>' Sanofi et Lilly sont convenus de mettre un terme à cette action ainsi qu'aux autres procédures semblables dans le monde ' indique le groupe. Lilly versera des redevances à Sanofi en contrepartie d'une licence portant sur certains brevets de Sanofi.</p> <p>' Aux Etats-Unis, Lilly ne vendra pas son insuline glargine avant le 15 décembre 2016. L'accord ne porte pas sur Lantus sous forme de solution injectable en flacon, Toujeo ou des produits de combinaison ' précise le groupe.</p>
 <p>APPLE INC Historic</p>	<p>AAPL - APPLE INC - USD</p> <p>Apple: attendu en hausse après des ventes records. Cercle Finance (28/09/2015)</p> <p>(CercleFinance.com) - Apple devrait progresser fortement à la Bourse de New York après l'annonce des ventes records pour son iPhone 6S/6S Plus. La firme à la pomme avait revendiqué des commandes initiales 'exceptionnellement fortes' pour son iPhone 6S/6S Plus, d'après Wells Fargo Securities.</p> <p>Le groupe a annoncé aujourd'hui avoir vendu plus de 13 millions de nouveaux iPhone 6S et iPhone 6S Plus. Il s'agit d'un nouveau record en seulement trois jours.</p> <p>L'iPhone 6S et iPhone 6S Plus seront disponibles dans plus de 40 pays à partir du 9 Octobre, dont l'Italie, le Mexique, la Russie, l'Espagne et Taiwan. Les nouveaux iPhones seront disponibles dans plus de 130 pays d'ici la fin de l'année.</p> <p>'Les ventes de l'iPhone 6S et iPhone 6S Plus ont été phénoménale, après les premiers résultats des ventes du week-end précédent', a déclaré Tim Cook, CEO d'Apple.</p> <p>'Apple indiquant davantage de lancement chez les opérateurs vers la fin de l'année qu'il y a un an, il nous semble possible que les unités pourraient s'inscrire en hausse en comparaison annuelle sur le trimestre clos fin décembre', ajoute Wells Fargo Securities.</p>
 <p>HALLIBURTON (US) Historic</p>	<p>HAL - HALLIBURTON (US) - USD</p> <p>Halliburton: projet de cessions d'actifs avec Baker Hughes. Cercle Finance (28/09/2015)</p> <p>(CercleFinance.com) - Les groupes parapétroliers Halliburton et Baker Hughes annonce qu'ils vont procéder à une série de cessions d'actifs de façon à obtenir le feu vert des autorités de régulations américaines pour leur projet de fusion.</p> <p>La plupart des actifs en question font actuellement partie du périmètre de Baker Hughes, avec par exemple des activités de cimentage en offshore en Australie, au Brésil, dans le Golfe du Mexique, en Norvège et au Royaume Uni.</p> <p>Combinées aux ventes d'actifs annoncées précédemment, ces cessions prévues représentent dans l'ensemble un chiffre d'affaires 2013 de 5,2 milliards de dollars. La réalisation de ces cessions sera toutefois soumise à celle de la fusion du groupe.</p> <p>Par ailleurs, ils ont convenu avec la division antitrust du Département américain de la Justice de repousser de trois semaines, c'est-à-dire du 25 novembre au 15 décembre, la date limite de revue de leur projet de fusion.</p>

SAN - SANOFI - EUR

Sanofi conclut un accord transactionnel concernant Lantus® S

Thomson Reuters (28/09/2015)

Sanofi conclut un accord transactionnel concernant Lantus® SoloSTAR®

Paris, France - Le 28 septembre 2015 - Sanofi annonce aujourd'hui avoir conclu un accord transactionnel avec Eli Lilly and Company (« Lilly ») concernant des brevets relatifs au Lantus® SoloSTAR® (insuline glargine) de Sanofi. L'accord met un terme à une action en contrefaçon de brevets aux Etats-Unis concernant la demande d'autorisation de mise sur le marché d'un produit concurrent de Lantus SoloSTAR par Lilly. Sanofi et Lilly sont convenus de mettre un terme à cette action ainsi qu'aux autres procédures semblables dans le monde.

Aux termes de l'accord, Lilly versera des redevances à Sanofi en contrepartie d'une licence portant sur certains brevets de Sanofi. Aux Etats-Unis, Lilly ne vendra pas son insuline glargine avant le 15 décembre 2016. L'accord ne porte pas sur Lantus sous forme de solution injectable en flacon, Toujeo® ou des produits de combinaison. Les autres termes de l'accord sont confidentiels.

Sanofi poursuivra son engagement pour développer des solutions innovantes et les mettre à la disposition des plus de 387 millions de personnes atteintes de diabète dans le monde.

A propos de Sanofi Sanofi, un leader mondial de la santé, recherche, développe et commercialise des solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi possède des atouts fondamentaux dans la prise en charge du diabète, les vaccins humains, les produits innovants, la santé grand public, les marchés émergents, la santé animale et Genzyme. Sanofi est coté à Paris (EURONEXT : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

Déclarations prospectives Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles elles reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'impact de la politique de maîtrise des coûts opérationnels et leur évolution, le nombre de moyens d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2014 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2014 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Contacts :

Relations Presse Relations Investisseurs Mary Kathryn Steel Sébastien Martel Tél. : + 1 908-989-0726
Tél. : + (33) 1 53 77 45 45 usmediarelations@sanofi.com ir@sanofi.com

Cliquez ici pour accéder aux visuels haute définition de Lantus® SoloSTAR®



VIV - VIVENDI UNIVERSAL (FR) - EUR

Vivendi: construction de 10 salles de spectacle en Afrique.

Cercle Finance (28/09/2015)

(CercleFinance.com) - Vivendi annonce l'ouverture de dix salles de spectacle dans les prochains mois en Afrique Centrale et de l'Ouest sous le nom de CanalOlympia.

Les quatre premiers CanalOlympia seront implantés à Conakry en Guinée, à Cotonou au Bénin, à Brazzaville en République du Congo et à Dakar au Sénégal.

' A la fois salles de concert, de spectacle et de projection, ces espaces polyvalents ont vocation à faciliter l'accès à la culture et au divertissement dans des pays le plus souvent dépourvus d'infrastructures adéquates et à agir comme catalyseurs du développement des talents en Afrique ' indique le groupe.

' Dotés d'un studio d'enregistrement et d'une salle de répétition, ils permettront de détecter, d'encadrer et d'assurer le rayonnement international des talents, qu'il s'agisse de musiciens, de chanteurs ou de comédiens '.



ENGI - ENGIE - EUR

Engie: les problèmes en Belgique pourraient persister.

Cercle Finance (28/09/2015)

(CercleFinance.com) - Engie pourrait bien ne pas voir tout de suite le bout du tunnel en Belgique. L'arrêt des réacteurs Doel 3 et Tihange 2, effectif en mars 2014 et qui pèse depuis sur les comptes du géant français de l'énergie, risque en effet de se prolonger au-delà du 1er novembre prochain, date prévue pour leur reprise, dicit Gérard Mestrallet, cité par Le Figaro.

D'après le dirigeant, l'autorité belge en charge du dossier est susceptible de ne pas valider le redémarrage en temps et en heure. Une vraie 'tuile' pour Engie, considérant que les coûts de cet arrêt dû à la mise au jour de microfissures s'élèvent à 40 millions de dollars par mois.

Une augmentation de capital d'Electrabel, la filiale d'Engie en charge de l'exploitation des réacteurs Doel 3 et Tihange 2, n'est cependant pas à l'ordre du jour selon Gérard Mestrallet, pour qui la priorité est d'obtenir un accord avec l'Etat belge sur la contribution nucléaire ainsi qu'une prolongation de la durée de vie des turbines précitées.

Pour rappel, Electrabel et le gouvernement fédéral belge sont parvenus fin juillet à un accord de principe pour un rallongement de 10 ans. Celui-ci s'inscrit notamment dans le cadre global du nouveau système de contribution nucléaire annoncé par la ministre de l'Energie, de l'Environnement et du Développement durable dont le calcul du montant repose sur l'étude de la CREG (Commission de régulation de l'électricité et du gaz) de mars dernier.



 <p>RENAULT SA Historic</p>	<p>RNO - RENAULT SA - EUR</p> <p>Renault: DRAC va produire un véhicule électrique en Chine. Cercle Finance (28/09/2015)</p> <p>(CercleFinance.com) - Dongfeng Renault Automotive Company (DRAC) annonce la production de son premier véhicule électrique en Chine, à l'occasion de la visite de ZHU Yangfeng, président de Dongfeng Group, au Technocentre du constructeur français au losange.</p> <p>Dans le cadre de la coentreprise entre Dongfeng et Renault, la DRAC va produire un véhicule électrique qui sera basé sur la plateforme de Fluence Z.E.</p> <p>Ce véhicule sera produit dans l'usine de Wuhan en 2017. Il sera commercialisé sous une marque locale de Dongfeng et destiné au marché chinois uniquement.</p> <p>Cet accord illustre l'engagement de Renault, partenaire de COP 21, en matière de protection de l'environnement et de limitation des émissions de CO₂, commente Jacques Daniel, PDG de DRAC.</p>
 <p>VOLKSWAGEN AG PRIV (DE) Historic</p>	<p>VOW3 - VOLKSWAGEN AG PRIV (DE) - EUR</p> <p>Volkswagen: le KBA fixe la date limite au 7 octobre. Cercle Finance (28/09/2015)</p> <p>(CercleFinance.com) - Les journalistes de Bild indiquent que ce serait Bosch qui aurait fourni le logiciel truqueur à Volkswagen en 2007 rapporte ce matin Aurel BGC dans son étude du jour.</p> <p>Bosch aurait précisé cependant au constructeur que son installation était illégale sur les véhicules. Ce logiciel devait servir uniquement à des tests internes d'après un document émanant de Bosch que s'est procuré le quotidien.</p> <p>Un employé de Volkswagen avait prévenu dès 2011 de l'illégalité des dispositifs installés sur les modèles diesel. Le constructeur aurait donc été averti il y a plusieurs années souligne Aurel BGC suite à l'article de Bild.</p> <p>Le régulateur du secteur auto (KBA) exige que Volkswagen apporte des 'mesures contraignantes et un calendrier' avant le 7 octobre afin de mettre ses moteurs diesel en conformité.</p> <p>La KBA pourrait interdire la circulation de tous les modèles concernés sur les routes allemandes. Volkswagen devrait annoncer prochainement un rappel de ses véhicules en Allemagne.</p> <p>Selon le groupe, au-delà des 482.000 véhicules qui posent problème aux autorités américaines, c'est un total de 11 millions de voitures qui seraient concernées dans le monde entier.</p> <p>Le groupe annonce qu'une provision pour risque de 6,5 milliards d'euros sera passée sur les comptes du 3e trimestre.</p> <p>Rappelons que l'agence fédérale américaine chargée de la protection de l'environnement, de concert avec le service surveillant la qualité de l'air en Californie, a ouvert une enquête à l'encontre de Volkswagen aux Etats-Unis.</p>
 <p>RENAULT SA Historic</p>	<p>RNO - RENAULT SA - EUR</p> <p>Renault: vers une participation dans Gravity Motorsports. Cercle Finance (28/09/2015)</p> <p>(CercleFinance.com) - Le Groupe Renault a signé avec Gravity Motorsports SARL, filiale de Genii Capital SA, une lettre d'intention portant sur l'acquisition potentielle par Renault d'une participation majoritaire dans le capital Lotus F1 Team Ltd.</p> <p>La signature de cette Lettre d'intention marque le premier pas vers le projet d'une écurie Renault en Formule 1 en 2016, poursuivant ainsi 38 ans d'engagement de la marque dans la discipline reine des sports mécaniques.</p> <p>Le Groupe Renault et Gravity Motorsports SARL travailleront de concert dans les prochaines semaines pour transformer cette lettre d'intention en accord définitif, sous réserve que tous les termes et conditions entre eux et avec les parties prenantes se concrétisent.</p> <p>Renault s'est recentré au début de la décennie sur la conception, le développement et la mise au point de moteurs pour différentes écuries. Son écurie a été rachetée par Genii Capital SA en 2011.</p>
 <p>ROCHE HOLDING GENUSS (CH) Historic</p>	<p>E:ROG - ROCHE HOLDING GENUSS (CH) - CHF</p> <p>Roche: lancement du cobas EGFR Mutation Test v2. Cercle Finance (28/09/2015)</p> <p>(CercleFinance.com) - Roche a annoncé la commercialisation dans les pays acceptant le marquage CE du cobas EGFR Mutation Test v2, son premier test à visée oncologique permettant d'analyser des échantillons soit de plasma soit de tissu tumoral.</p> <p>Ce test identifie 42 mutations génétiques du récepteur du facteur de croissance épidermique (EGFR) et peut également être utilisé pour sélectionner les patients atteints de cancer du poumon non à petites cellules (NSCLC) répondant aux critères pour un traitement par un inhibiteur de la tyrosine kinase de l'EGFR (TKI).</p> <p>'Au vu du nombre croissant de traitements ciblés disponibles, il est essentiel que nous offrions des méthodes de diagnostic moléculaire innovantes facilitant les procédures d'analyse, quelle que soit la situation en matière de risques chirurgicaux ou de disponibilité d'échantillons de tissu tumoral', a déclaré Roland Diggelmann, COO de Roche Diagnostics.</p> <p>'En investissant dans la recherche sur la biopsie liquide et en développant le cobas EGFR Mutation Test v2 utilisable soit avec des échantillons de plasma soit avec des échantillons de tissu, Roche contribue à supprimer ces problèmes courants de l'analyse moléculaire', poursuit-il.</p>

Leleux Press Review

Tuesday 29/9/2015

SAN - SANOFI - EUR

Sanofi: mise sur le marché du Praluent en Europe.

Cercle Finance (28/09/2015)



(CercleFinance.com) - Sanofi et Regeneron Pharmaceuticals annoncent aujourd'hui que la Commission européenne (CE) a délivré une autorisation de mise sur le marché à Praluent (alirocumab) dans le traitement de l'hypercholestérolémie.

Praluent sera proposé dans un stylo pré-rempli à dose unique que les patients s'auto-administrent. Il sera disponible en deux doses, 75 mg et 150 mg, à s'auto-administrer toutes les deux semaines.

' Dans les essais de phase 3, la majorité des patients qui ont commencé par la dose la plus faible de Praluent (75 mg) ont pu atteindre leur objectif prédéfini en matière de cholestérol-LDL et ont continué le traitement à cette dose pendant toute la période d'évaluation ' explique le Dr Michel Farnier, Ph.D., du Point Médical à Dijon.

L'hypercholestérolémie est un problème de santé important en Europe. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), c'est en Europe que la prévalence de l'hypercholestérolémie par habitant est la plus élevée du monde (54 %), suivie de la région ' Amériques ' de l'OMS (48 %).

' C'est avec enthousiasme que nous avons pu constater que la majorité de ces patients, dont la plupart continuaient d'avoir un taux de cholestérol-LDL très élevé malgré leur traitement hypolipémiant, ont pu atteindre leurs objectifs en matière de cholestérol en l'espace de quelques semaines dès lors que Praluent a été ajouté à leur régime thérapeutique ' explique le Dr Olivier Brandicourt, Directeur Général de Sanofi.

E:NOVN - NOVARTIS (CH) REG. - CHF

Patients with aggressive form of melanoma lived for more than

Thomson Reuters (28/09/2015)

Novartis International AG / Patients with aggressive form of melanoma lived for more than two years on average when taking Novartis therapies Tafenlar® + Mekinist®. Processed and transmitted by NASDAQ OMX Corporate Solutions. The issuer is solely responsible for the content of this announcement.

* Phase III data showed median overall survival of 25.6 months in patients with BRAF+ V600E/K metastatic melanoma who received Tafenlar + Mekinist

* Tafenlar + Mekinist combination also demonstrated significant improvement in health-related quality of life vs vemurafenib monotherapy in this Phase III study

* Metastatic melanoma is a serious, life-threatening skin cancer, and long-term survival rates are low for patients with late-stage disease[1],[2]

Basel, September 28, 2015 - Novartis today announced updated data from the Phase III COMBI-v study showing a significant overall survival benefit for patients with BRAF V600E/K mutation-positive metastatic melanoma when treated with the combination of Tafenlar® (dabrafenib) + Mekinist® (trametinib) compared to vemurafenib monotherapy. The combination also demonstrated significant health-related quality of life improvements in the trial, including overall health, physical and social functioning. Results are being presented at the European Cancer Congress 2015 in Vienna.

'It is remarkable to see so many patients with BRAF V600E/K mutation-positive metastatic melanoma having long term responses and obtaining a significant decrease of the risk of death as compared with vemurafenib monotherapy,' said Caroline Robert, MD, PhD, Head of Dermatology, Institute Gustave-Roussy. 'This is the second Phase III trial of Tafenlar + Mekinist combination therapy to demonstrate a significant overall survival benefit over BRAF inhibitor monotherapy, further establishing Tafenlar + Mekinist as a standard of care for patients fighting BRAF V600 mutation-positive metastatic melanoma.'

The significant overall survival benefit of Tafenlar + Mekinist from COMBI-v is consistent with the results demonstrated by the combination in COMBI-d, another Phase III trial previously reported at the American Society of Clinical Oncology (ASCO) annual meeting earlier this year.

In the COMBI-v study, the combination of Tafenlar + Mekinist achieved a statistically significant overall survival (OS) benefit compared to vemurafenib monotherapy (median for the combination 25.6 months vs 18.0 months; HR 0.66 [95%CI, 0.53-0.81], p=0.001). The rate of OS at two years was 51% for those receiving the Tafenlar + Mekinist combination and 38% for those receiving vemurafenib monotherapy[3]. In addition, the median overall response rate (ORR) was 65.6% in patients receiving the Tafenlar + Mekinist combination compared to 52.8% for those receiving vemurafenib monotherapy. The safety results from this study were consistent with the profile observed to date for the combination; no new safety concerns were observed[3].

'Helping patients live longer with our targeted combination therapy, Tafenlar and Mekinist, is very gratifying,' said Bruno Strigini, President, Novartis Oncology. 'This exemplifies our mission to transform cancer care with the ultimate goal of identifying the right treatment for the right patient at the right time.'

Metastatic melanoma is the most serious and life-threatening type of skin cancer[1] and only about one in five patients survives for five years following diagnosis with late-stage disease[2]. There are about 200,000 new cases of melanoma diagnosed worldwide each year[4], approximately half of which have BRAF mutations[2]. Gene tests can determine whether a tumor has a BRAF mutation, and results can play a key role in prognosis and determining appropriate treatment[2].

In August 2015, the European Commission approved the combination of Tafenlar + Mekinist for the treatment of adult patients with unresectable or metastatic melanoma with a BRAF V600 mutation. The European Commission approval applies to all 28 EU member states, plus Iceland, Norway and Liechtenstein. In July 2015, the US Food and Drug Administration (FDA) granted priority review for application to obtain regular approval of the Tafenlar + Mekinist combination in BRAF V600E/K mutation-positive metastatic melanoma. Since January 2014, the combination of Tafenlar + Mekinist has been approved for use in the US in patients with BRAF V600E/K mutation-positive unresectable or metastatic melanoma as detected by an FDA-approved test. The combination was approved through the FDA's Accelerated Approval program and reviewed under a priority review designation. The approval was contingent on the results of the COMBI-d study, which was designed to evaluate the clinical benefit of the combination in patients with unresectable or metastatic melanoma with a BRAF V600E/K mutation.

About the COMBI-v Study COMBI-v was a two-arm, open-label, Phase III study comparing the combination of Tafenlar + Mekinist with vemurafenib monotherapy in patients with BRAF V600E/K mutation-positive unresectable or metastatic melanoma. The primary endpoint of this study was OS[3].

Results from the COMBI-v study showed that the combination of Tafenlar + Mekinist achieved a statistically significant OS benefit compared to vemurafenib monotherapy (median for the combination 25.6 months vs 18.0 months; HR 0.66 [95%CI, 0.53-0.81], p=0.001). A statistically significant reduction of 34% in the risk of death among patients receiving combination therapy was observed in the study. The analysis reported median progression free survival (PFS) of 12.6 months, ORR of 65.6%, and median duration of response (DoR) of 13.8 months for the Tafenlar + Mekinist combination arm compared to PFS of 7.3 months, ORR of 52.8%, and median DoR of 8.5 months for the vemurafenib monotherapy arm. The most frequent adverse events in the Tafenlar + Mekinist combination arm (>=30%) were pyrexia, nausea, diarrhea, and chills. More patients had AEs leading to dose modifications in the combination arm compared ... (truncated) ...



SAN - SANOFI - EUR

Sanofi et Regeneron annoncent l'approbation de Praluent® (al

Thomson Reuters (28/09/2015)

Sanofi et Regeneron annoncent l'approbation de Praluent® (alirocumab) dans l'Union européenne pour le traitement de l'hypercholestérolémie

- Praluent sera disponible en deux doses, 75 mg et 150 mg, à s'auto-administrer toutes les deux semaines -

Paris et Tarrytown, New York - Le 28 septembre 2015 - Sanofi et Regeneron Pharmaceuticals, Inc. annoncent aujourd'hui que la Commission européenne (CE) a délivré une autorisation de mise sur le marché à Praluent® (alirocumab) dans le traitement de l'hypercholestérolémie caractérisée par un taux élevé de « mauvais cholestérol », ou cholestérol à lipoprotéines de faible densité (LDL), chez certaines catégories d'adultes. Praluent est le seul inhibiteur PCSK9 (proprotéine convertase subtilisine/kexine de type 9) approuvé par la Commission européenne disponible en deux doses de départ (75 mg et 150 mg) en injection unique de 1 millilitre (ml) une fois toutes les deux semaines, offrant ce faisant deux niveaux d'efficacité. Praluent sera proposé dans un stylo pré-rempli à dose unique que les patients s'auto-administrent.

« La mise à disposition de deux doses différentes de Praluent permet une certaine flexibilité posologique. En pratique clinique, cela donnera aux médecins les moyens d'adapter le traitement aux besoins individuels des patients présentant une hypercholestérolémie LDL », explique le Dr Michel Farnier, Ph.D., du Point Médical à Dijon (France). « Dans les essais de phase 3, la majorité des patients qui ont commencé par la dose la plus faible de Praluent (75 mg) ont pu atteindre leur objectif pré-défini en matière de cholestérol-LDL et ont continué le traitement à cette dose pendant toute la période d'évaluation. »

La Commission européenne a approuvé Praluent dans le traitement de l'hypercholestérolémie primitive (hypercholestérolémie familiale hétérozygote [HeFH] et non familiale) ou de la dyslipidémie mixte de l'adulte en complément à un régime alimentaire : a) en association avec une statine, ou avec une statine combinée à d'autres hypolipémiants chez les patients qui ne parviennent pas à atteindre leur objectif en matière de cholestérol-LDL avec une statine à la dose maximale tolérée ou b) en monothérapie ou en association avec d'autres hypolipémiants chez les patients intolérants aux statines ou présentant une contre-indication aux statines. L'effet de Praluent sur la morbidité et la mortalité cardiovasculaires n'a pas encore été évalué.

L'hypercholestérolémie est un problème de santé important en Europe. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), c'est en Europe que la prévalence de l'hypercholestérolémie par habitant est la plus élevée du monde (54 %), suivie de la région « Amériques » de l'OMS (48 %). L'hypercholestérolémie LDL est un facteur de risque majeur de maladies cardiovasculaires, qui sont la première cause de mortalité dans le monde. Malheureusement, en dépit des traitements standards, y compris par statines et (ou) d'autres hypolipémiants, de nombreux Européens continuent de présenter un taux de cholestérol-LDL mal contrôlé, notamment ceux atteints d'HeFH, à risque cardiovasculaire élevé ou présentant des antécédents d'intolérance aux statines. Pour ces patients, d'autres options thérapeutiques supplémentaires sont nécessaires afin d'abaisser plus agressivement leur taux de cholestérol.

« Notre programme clinique a été centré sur des patients qui présentent des besoins non satisfaits importants dont la plupart étaient traités par statines à la dose maximale tolérée et (ou) d'autres hypolipémiants », explique le Dr Olivier Brandicourt, Directeur Général de Sanofi. « C'est avec enthousiasme que nous avons pu constater que la majorité de ces patients, dont la plupart continuaient d'avoir un taux de cholestérol-LDL très élevé malgré leur traitement hypolipémiant, ont pu atteindre leurs objectifs en matière de cholestérol en l'espace de quelques semaines dès lors que Praluent a été ajouté à leur régime thérapeutique. »

L'autorisation de mise sur le marché délivrée par la Commission européenne repose sur les données de 10 essais cliniques pivots de phase 3 faisant partie du programme ODYSSEY, dont cinq étaient contrôlés par placebo et cinq par ézétimibe. Les données montrent des réductions uniformes et robustes du taux de cholestérol-LDL chez les patients traités par Praluent comparativement au placebo ou à l'ézétimibe, en complément d'un traitement standard qui incluait des statines à la dose maximale tolérée. Tous les essais ont atteint leur critère d'évaluation principal et permis d'observer, à la semaine 24, des réductions significativement supérieures du taux de cholestérol-LDL par rapport au départ, comparativement au placebo ou à l'ézétimibe. Dans les essais contrôlés par placebo, les réductions moyennes du taux de cholestérol-LDL à la semaine 24, par rapport aux valeurs de départ, ont varié entre 46 % et 61 % dans les groupes traités par Praluent. Dans l'essai contrôlé par ézétimibe dans le cadre duquel Praluent a été administré en complément d'un traitement de fond par statines, la variation moyenne du taux de cholestérol-LDL par rapport au départ est établie à 51 % à la semaine 24. Dans les essais contrôlés par ézétimibe menés auprès de patients qui ne prenaient pas de statines, la réduction moyenne du taux de cholestérol-LDL par rapport au départ a été comprise entre 45 % et 47 % dans le groupe Praluent à la semaine 24. Par ailleurs, aux semaines 12 et 24, un nombre significativement plus important de patients avaient atteint un taux de cholestérol-LDL inférieur à 70 mg/dl (ou inférieur à 1,81 mmol/l) dans le groupe Praluent, comparativement au placebo ou à l'ézétimibe.

« Nous sommes heureux de mettre Praluent à la disposition des patients européens qui ont besoin de réduire davantage leur taux de cholestérol-LDL », explique le Dr Leonard S. Schleifer, Ph.D., Fondateur et Président et Directeur Général de Regeneron. « Cette approbation est l'aboutissement du travail remarquable de nos chercheurs, qui ont su transformer une découverte génétique en un médicament innovant et important, ainsi qu'à l'engagement des ... (truncated) ... »

